

Intégrer la médiation culturelle à une pratique professionnelle d'accompagnement social

RS5876 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332, 335
Formacode(s)	44035
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2027

Certificateur(s)

CULTURE DU COEUR · SIRET : 42164402200046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CULTURE DU COEUR	42164402200046	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Intégrer la médiation culturelle à une pratique professionnelle d'accompagnement social » œuvre pour une meilleure application des politiques publiques en matière d'action sociale : elle appuie la dimension globale de l'accompagnement social inscrite dans la loi de rénovation de l'action sociale (2002) tout en renforçant l'approche citoyenne en défendant un accès libre et participatif aux pratiques culturelles. De plus, elle œuvre pour la mise en application des droits culturels inscrite dans la loi Nôtre (2015).

La certification est l'opportunité de reconnaître les compétences transversales en médiation culturelle des professionnels du champ social leur permettant ainsi :

- de renforcer leur légitimité à mener des projets en lien avec des partenaires culturels ;
- une plus grande polyvalence dans l'accompagnement des personnes (en grande précarité) dans leur réinsertion sociale et professionnelle et pour surmonter toute forme d'exclusion culturelle.

Les candidats à la certification acquièrent des techniques de médiation culturelle afin de proposer un accompagnement social redynamisé qui traite dans sa globalité l'accès aux droits, dont celui de la culture.

Dans le cadre d'un secteur professionnel en mutation continue et en forte demande, la certification constitue un vecteur de promotion au sein d'un même emploi, voire de mobilité professionnelle ou sectorielle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir un projet de médiation culturelle dans le champ social en tenant compte de la réalité des personnes concernées par le projet à partir de l'identification de leurs capacités et handicaps, freins, a priori et appréhensions éventuels, en intégrant la mission et les enjeux de la structure, en impliquant dans la conception les partenaires identifiés et en définissant et argumentant le bien fondé du projet auprès de sa hiérarchie, afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes concernées par le projet.

Développer des partenariats avec les structures culturelles et sportives, en identifiant celles du territoire au gré d'une cartographie, en planifiant leur intervention dans le projet, afin d'assurer une exploitation efficace des ressources du projet.

Mettre en œuvre un projet de médiation culturelle dans sa structure en s'appuyant sur les outils de gestion et de planification de projet, en obtenant l'adhésion des acteurs sociaux concernés par le projet via leur implication régulière, en mobilisant les moyens financiers, logistiques et humains, le tout en reportant au supérieur hiérarchique l'état d'avancement et les bénéfices obtenus tout au long du projet, afin de l'instaurer dans la durée et l'environnement social.

Animer les étapes du projet auprès des personnes et partenaires impliqués, en harmonisant le collectif, en identifiant les facilitateurs en fonction de leurs capacités et qualités au sein du projet, en réalisant une action d'évaluation intermédiaire du projet favorisant l'appropriation de l'expérience collective par les parties prenantes, pour assurer cohésion et réussite du projet pour la personne accompagnée, son référent social et l'ensemble des partenaires.

Animer des actions culturelles, en mettant en place régulièrement une ou des sorties thématiques collectives avec différentes activités et temps de médiation culturelle (avant/ pendant/ après), dans une démarche d'éducation populaire, en instituant de manière pérenne un atelier dans sa structure sociale, sous un mode participatif, le tout en constituant une dynamique de groupe, le tout en articulant ces actions avec les autres missions sociales de sa structure et l'accompagnement globale des personnes accompagnées, afin d'élargir les pratiques culturelles des personnes favorisant leur pouvoir d'agir et stimulant leur esprit critique.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Être porteur d'un projet professionnel en lien avec la médiation culturelle auprès du public accompagné.

ET

- Justifier d'une certification de niveau 5 des champs sociaux, sanitaires, médicaux et paramédicaux, ou des secteurs éducatifs, de l'aide de la personne, ou encore de l'animation.

[ou]

- Posséder une expérience professionnelle d'un an minimum dans une structure sociale accompagnant des personnes vulnérables.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de trois personnes :

- 1 membre interne à Cultures du Cœur (structure nationale) : responsable pédagogique ou formateur ;
- 2 membres externes à Cultures du Cœur (structure nationale) : salariés et/ou indépendants (en exercice) œuvrant dans le champ social expérimentés dans la mise en place d'actions culturelles à visées sociales.

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	81	—	—	—
2020	27	—	—	—
2019	14	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS1816

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5876/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 290 €
Durée	42 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	35
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	94 %
Période	05/2022 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	63 210 €
Coût moyen par dossier	1 290 €
Durée moyenne	42 h
Période	03/2022 – 09/2026
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.